

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 325

Artikel: CH-Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Logique

L'offensive du patronat contre la participation se poursuit sans désespérer. Comme d'habitude, la Société pour le développement de l'économie suisse donne le ton : « (...) Certains ont soutenu parfois que les fermetures d'entreprises pourraient être évitées et les risques afférents à la place de travail réduits si les travailleurs se voyaient octroyer le droit de participer à la gestion de l'exploitation et de l'entreprise, ainsi que le réclament les auteurs de l'initiative syndicale sur la participation. Il s'agit bien entendu de conceptions totalement utopiques qu'il convient de dénoncer comme telles, car elles dénotent une ignorance totale des données réelles de l'économie ».

Suivent les arguments habituels sur l'incapacité chronique des travailleurs à la gestion, etc. Mais cette fois, dans la foulée, les auteurs s'en prennent directement à Canonica, le président de l'Union

syndicale suisse, coupable à leurs yeux d'avoir prôné les coopératives et l'autogestion pour pallier les difficultés de l'économie. Et les auteurs de citer avec de multiples précisions des cas de faillites de coopératives pour prouver que « la participation au niveau de la direction d'une entreprise ne suffit pas pour modifier les données économiques et qu'une entreprise ne possède une existence réelle que dans la mesure où sa gestion est correcte » (et, ajoutent-ils, « cette gestion sera d'autant meilleure qu'elle se fondera sur des connaissances et de l'expérience et non sur des théories politiques »).

Soit ! Que ces exégètes poussent jusqu'au bout leur raisonnement !

Si les difficultés de quelques coopératives condamnent toute idée de participation des travailleurs à la direction des entreprises, la crise actuelle ne condamne-t-elle pas irrémédiablement tout le système prôné par le patronat ?

Les employés au plus bas

Face à la campagne « austérité tous azimuts » orchestrée par la droite, il est devenu malvenu de parler augmentation de salaires ou même compensation du renchérissement. Un rapide bilan montre cependant combien la situation des salariés justifie une attention soutenue (voir le tableau ci-dessous) : que seront les chiffres de 1975, si l'on tient compte que l'augmentation enregistrée

en 1974 est la plus faible obtenue ces cinq dernières années ? Voir en particulier les statistiques concernant les employés qui pâtissent spécialement de la conjoncture, malgré un taux élevé d'augmentation des salaires en valeur nominale. Quant aux employées, depuis ces trente dernières années, elles n'avaient connu un aussi faible taux d'augmentation réelle de leur salaire qu'en 1944 (1,1 %), 1950 (1,4 %), 1951 (— 1,8 %), et 1954 (0,7 %).

LES SALAIRES EN SUISSE D'ANNÉE EN ANNÉE DEPUIS CINQ ANS

	Augmentation % valeur nominale					Augmentation % valeur réelle				
	1970	1971	1972	1972	1974	1970	1971	1972	1973	1974
Ouvriers ensemble	10,2	13,3	11,6	12,3	12,5	5,1	6,3	4	2,6	2,5
Hommes	9,8	13,2	11,7	12,1	12,2	4,7	6,2	4,1	2,2	2,2
Femmes	11,9	13,8	11,2	12,8	13,1	6,7	6,8	3,6	3	3
Employés ensemble	8	10,7	9,9	11,6	11,7	3	3,8	2,4	1,9	1,7
Hommes	7,8	10,5	9,5	11,4	11,8	2,8	3,7	2,1	1,7	1,8
Femmes	8,4	11,0	10,7	11,8	11,5	3,3	4,1	3,2	2,1	1,5

TÉLÉVISION

CH-Suisse

L'émission alémanique du vendredi soir : CH, continue de donner des informations nationales, variées et bien présentées. Au début de juillet, un des reportages de cette émission tentait d'expliquer pourquoi le Parti du travail était resté le premier parti de la ville de Genève.

Genève vue d'outre-Sarine

Les rappels historiques : le 9 novembre 1932, le gouvernement Nicole, l'interdiction du Parti communiste, précédaient des interviews, notamment de Jean Vincent, d'un militant de la base, du doyen de la faculté des lettres (en tant qu'historien) et d'un politicien libéral (comme adversaire des communistes) alors que des séquences prises sur le vif, en particulier d'une séance du Conseil municipal, donnaient une image honnête de la réalité politique genevoise. Une bonne partie de l'émission ayant passé en français, avec des sous-titres allemands, la Télévision romande devrait nous la présenter pour nous donner une idée de la manière dont nous voit la Suisse alémanique (note annexe : l'Union démocratique du centre n'a pas aimé cette émission).

Le seul quotidien de gauche

Un autre vendredi, CH présentait le « Telephonizig », cette production d'une équipe zurichoise qui diffuse chaque jour sur cinq lignes téléphoniques un bulletin de nouvelles de trois minutes; le coût mensuel de l'opération : 850 francs, pour une moyenne de trois cent cinquante appels par jour.

Pour situer les « mérites » des producteurs de CH : les responsables de ce journal téléphonique répètent volontiers qu'il s'agit là du seul « medium » quotidien de gauche à Zurich.